

Lettre ouverte à la Direction de TUS

La NAO 2014 semble se conclure à la demande de la DRH. Comme cela a été dit à la dernière réunion, **la CFE-CGC pense que les salariés n'ont pas été entendus.**

Deux éléments nous semblent pouvoir améliorer cette incompréhension légitime.

Prime en reconnaissance des résultats 2013

Il est temps que le discours de début d'année rejoigne la réalité vécue par les salariés. **Lors de la 3^{ème} réunion de NAO, la CFE-CGC a demandé une prime significative en compensation de la perte liée au plafonnement de la participation et de l'intéressement à 4%.**

Cette prime dont le montant reste à discuter n'entraverait en rien la compétitivité de l'entreprise, mais serait **le signe d'une écoute de la Direction et d'une vraie reconnaissance** du travail produit par l'ensemble des salariés, au vu des résultats de TUS sur l'année 2013.

Retour aux usages sur les jours de fermetures

Voilà trois semaines que nous tournons en rond pour répondre à un nouvel impératif de fermeture supplémentaire l'été. **Nous ne pensons pas que cela soit justifié économiquement.** Par contre, nous pensons que c'est une entrave à la liberté de choix des salariés et à leur équilibre vie personnelle / vie professionnelle.

Nous demandons donc un retour à l'usage : fermeture d'une semaine à Noël et d'une semaine à l'été (sem 31) au titre des 2 semaines de RTT bloqués et fermeture au titre de la 5^{ème} semaine de CP pour les ponts qui s'imposent logiquement à tous.

Voilà, nous ne pensons pas qu'une mobilisation de contestation des salariés soit réellement l'attente de ces derniers. Nous ne pensons pas non plus que ce soit au PDG de Thales de régler ce qui doit se faire en local à TUS, en donnant ainsi une mauvaise image de notre entreprise à tout le monde.

En ce qui concerne les salariés, la CFE-CGC pense que **le vrai coût de l'incompréhension de la Direction ne se jouera pas dans les couloirs mais dans la motivation de chacun**, dans ce qui fait la différence entre un salarié qui réalise simplement son travail et un salarié qui s'inscrit consciencieusement dans un collectif de travail parce qu'il sait qu'il n'en sera pas tenu à l'écart au moment des remerciements.

La CFE-CGC demande à ce que la raison reprenne le dessus et souhaite que la Direction entende enfin l'attente des salariés qu'elle a exprimée et y réponde.